

Revue de presse

Mercredi 05 Mars 2025



Cinq agences seront ouvertes prochainement : La BEA s'installe en France

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) franchit une étape décisive dans son expansion internationale. Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a révélé que la BEA a obtenu, le 16 janvier dernier, l'agrément de la Banque Centrale Européenne (BCE), pour s'implanter en France.

Cinq agences de la banque publique y sont prévues. Cela est perçu comme une avancée majeure, pour faciliter les services bancaires à la communauté algérienne établie à l'étranger. Cette annonce a été faite dans une réponse écrite du ministre, datée du 24 février, à une question posée le 2 du même mois par le député des Algériens de l'étranger, Abdelouahab Yagoubi.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Impôt : lancement mercredi d'une plateforme dédiée à l'acquisition de la vignette automobile en ligne

La Direction Générale des Impôts (DGI), a annoncé dans un communiqué le lancement dès mercredi, d'une plateforme dédiée à l'acquisition en ligne de la vignette automobile.

"Afin d'améliorer la qualité de service offert et de faciliter l'acquisition de la vignette automobile, la (DGI) lancera mercredi une plateforme numérique dénommée (QUASSIMATOUKA), dédiée à l'acquisition en ligne de cette vignette, en utilisant la carte interbancaire (CIB) ou EDAHABIA", est-il indiqué dans le communiqué.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Banque d'Algérie : nouvelles instructions sur l'agrément des banques digitales et des établissements financiers

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.

Signées par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction N 01-25 relative aux conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, et de l'instruction N 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque digitale.



Offre de services bancaires aux ressortissants algériens à l'étranger : La BEA officiellement accréditée par la Banque centrale européenne

Offre de services bancaires aux ressortissants algériens à l'étranger : La BEA officiellement accréditée par la Banque centrale européenne

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, a révélé que la Banque algérienne des Affaires étrangères en France a été officiellement accréditée le 16 janvier, après que la Banque centrale européenne a approuvé l'octroi à la banque d'une licence, qui lui permet de fournir ses services bancaires à la communauté algérienne à l'étranger.



[Agrément des banques digitales : La Banque d'Algérie publie deux nouvelles instructions](#)

Agrément des banques digitales : La Banque d'Algérie publie deux nouvelles instructions

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.

S'agissant des banques digitales, précise la BA, le requérant doit adresser la demande d'autorisation de constitution de ce type de banques au Président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier en deux exemplaires, dont (un) 1 sous format numérique.



[Vignettes automobile : En vente du 1er mars au 30 avril 2025](#)

La direction générale des impôts informe les propriétaires des véhicules touristiques et utilitaires que la vignette automobile pour l'année 2025 est en vente, au niveau des recettes des impôts et bureaux de poste depuis le samedi 1er mars. La période d'acquisition de cette vignette s'étalera exceptionnellement jusqu'au 30 avril prochain. Au-delà de cette date, les contrevenants seront exposés à des sanctions prévues dans les textes réglementaires y afférents.



La BEA obtient l'agrément pour ouvrir cinq agences en France

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) franchit une étape décisive dans son expansion internationale. Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a révélé que la BEA a obtenu, le 16 janvier dernier, l'agrément de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour s'implanter en France. Cinq agences de la banque publique y sont prévues, une avancée majeure pour faciliter les services bancaires à la diaspora algérienne.

Cette annonce a été faite dans une réponse écrite du ministre, datée du 24 février, à une question posée le 2 du même mois par le député des Algériens de l'étranger, Abdelouahab Yagoubi. Dans sa correspondance, ce dernier avait notamment interrogé le ministère sur la possibilité d'ouvrir des comptes bancaires algériens à distance via des moyens numériques, ainsi que sur l'avancement du projet d'implantation de la BEA en France.



Vignette automobile 2025 : la DGI fait une annonce importante !

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé l'ouverture de la période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2025. Initialement fixée jusqu'au 31 mars, cette échéance a été exceptionnellement prolongée jusqu'au 30 avril 2025. Cette mesure concerne les propriétaires de véhicules de tourisme, utilitaires et de transport de voyageurs.

Les vignettes restent disponibles auprès des recettes des Impôts et des bureaux de poste. Toutefois, dans une démarche de modernisation et de simplification, la DGI mettra en service, dès le 5 mars 2025, une plateforme numérique baptisée « QUASSIMATOUKA », permettant l'achat de la vignette en ligne via les cartes interbancaires (CIB) et EDAHABIA. Ce service, accessible 24h/24 et 7j/7, vise à faciliter l'acquisition et à réduire l'affluence aux guichets.



Les Douanes algériennes déjouent une tentative de contrebande

Dans le cadre de protection de l'économie nationale, les agents des Douanes algériennes poursuivent leurs efforts pour lutter contre la contrebande, qui menace la stabilité du marché national.

Les agents de la douane, après une inspection menée par les services des douanes du port d'Oran d'un voyage à destination d'Almeria, une quantité de produits alimentaires subventionnés a été préparée à la contrebande.



Banques digitales: La Banque d'Algérie fixe les conditions d'agrément

Dans le cadre de l'application de la loi monétaire et bancaire de 2023, la Banque d'Algérie a publié une instruction précisant les conditions de constitution, d'agrément et d'activité des banques digitales. Cette réglementation vise à encadrer leur développement et à assurer leur conformité aux normes en vigueur.



MINISTÈRE DES FINANCES : L'importation des voitures de moins de 3 ans se poursuit

Le ministère des Finances a affirmé la poursuite de l'importation de voitures de moins de 3 ans aux résidents particuliers acquérant le véhicule d'occasion pour un usage personnel. Dans une réponse à une question écrite d'un député sur le dédouanement des voitures d'occasion importées, le ministère a révélé que le dédouanement des voitures d'occasion importées par les particuliers résidents se poursuit, et s'effectue conformément aux dispositions du décret exécutif n° 23-74 du 20 février 2023.



Bouzerd: La BEA a été officiellement agréée en France

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, a révélé que la Banque extérieure d'Algérie (BEA) a été officiellement agréée en France depuis le 16 janvier dernier.

Cette décision fait suite à l'approbation de la Banque Centrale Européenne (BCE), qui a accordé la licence nécessaire à la banque pour offrir ses services bancaires à la communauté algérienne résidant à l'étranger.



Nouvelles instructions sur l'agrément des banques digitales et des établissements financiers

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.



Une plateforme dédiée à l'acquisition de la vignette automobile en ligne

La Direction Générale des Impôts (DGI), a annoncé dans un communiqué le lancement dès mercredi, d'une plateforme dédiée à l'acquisition en ligne de la vignette automobile.



Le Brent chute à 71,62 dollars

Les prix du pétrole ont enregistré une nette baisse de plus de 2 % à la clôture des transactions lundi soir.

Les contrats à terme du brut Brent ont baissé de 1,19 dollar, soit 1,6 %, pour se fixer à 71,62 dollars le baril à la clôture.



Algériens établis à l'étranger : du nouveau sur l'ouverture de comptes bancaires

Une avancée majeure se profile pour les Algériens résidant à l'étranger, avec la mise en place de mesures visant à faciliter les transferts de devises et l'accès aux comptes et autres services bancaires en Algérie. Cette évolution, attendue de longue date par la diaspora, découle d'une initiative des autorités algériennes visant à moderniser le secteur financier et à renforcer les liens économiques avec sa communauté expatriée.



Banque d'Algérie : nouvelles instructions sur l'agrément des banques digitales et des établissements financiers

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023.

Signées par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction N 01-25 relative aux conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, et de l'instruction N 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque digitale.

8 pays de l'Opep+ stoppent la réduction volontaire de leur production

Le baril coule

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai cédait de 1,18 dollar, hier, à 13h15, heure algérienne pour s'échanger à 70,44 dollars.

C'est décidé. Les huit pays membres de l'Opep+ qui ont procédé à des coupes supplémentaires volontaires de leur production vont procéder à un retour progressif de leur offre. À partir du 1er avril 2025. L'information est tombée lundi. L'Algérie et sept autres pays de l'alliance «Opep+» ont décidé de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril prochain, de leurs réductions volontaires de production pétrolière, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Energies renouvelables.

ضرائب: اطلاق يوم الأربعاء منصة رقمية لاقتناء قسيمة السيارات عن بعد

ستطلق المديرية العامة للضرائب غدا الأربعاء، المنصة الرقمية "قسيمتك" المخصصة لاقتناء قسيمة السيارات عن بعد، حسبما أفاد به بيان للمديرية.

وجاء في البيان: "قصد تحسين نوعية الخدمة المقدمة وتسهيل الحصول على قسيمة السيارات، ستطلق المديرية العامة للضرائب غدا الأربعاء، منصة رقمية تحمل اسم (قسيمتك) مخصصة لاقتناء هذه القسيمة عن بعد، باستخدام بطاقة الدفع ما بين البنوك أو البطاقة الذهبية، متاحة بشكل دائم 7/7 أيام و 24/24 ساء".

بنك الجزائر: تعليمات جديدة حول اعتماد البنوك الرقمية و المؤسسات المالية

نشر بنك الجزائر تعليمتين متعلقتين باعتماد البنوك الرقمية وكذا شروط ترخيص واعتماد البنوك والمؤسسات المالية، وذلك في إطار تطبيق إجراءات القانون النقدي والمصرفي 2023.

أما التعليمتين اللتين وقعهما محافظ بنك الجزائر، فتتعلقان بالتعليمية رقم 01-25 الخاصة بشروط ترخيص إنشاء واعتماد بنك ومؤسسة مالية، والتعليمية رقم 02 المتعلقة بالشروط الخاصة بإنشاء واعتماد ونشاط بنك رقمي.



تعليمية لبنك الجزائر تفصل:

شروط تأسيس واعتماد وممارسة نشاط البنك الرقمي

حدد بنك الجزائر شروط الترخيص بتأسيس واعتماد وممارسة نشاط البنوك الرقمية، في خطوة تأتي في سياق سعي السلطات العمومية إلى تعزيز الحوكمة المصرفية الرقمية وضمان الامتثال لمعايير الأمن المالي، تضمنت عدة تدابير من بينها حماية بيانات المستخدمين وضرورة التوفر على نظام للوقاية من تبييض الأموال وتمويل الإرهاب.



دفع الرواتب الخاصة بشهر مارس.. وزارة المالية توضح

قدمت وزارة المالية توضيحات حول قرارها المتعلق بدفع رواتب الموظفين العموميين في المؤسسات والإدارات العمومية لشهر مارس 2025.

وأوضحت الوزارة في بيان لها أمس الإثنين، أن هذا الإجراء يُتخذ عادة في بداية كل عام، في انتظار استكمال الوثائق الخاصة بالميزانية، وبالأخص الجداول الأصلية المحدثة للموظفين المتقاضين للرواتب.



إطلاق منصة رقمية لاقتناء قسيمة السيارات عن بُعد

أعلنت المديرية العامة للضرائب، في بيان لها، أنها ستُطلق غدا الأربعاء، المنصة الرقمية "قسيمتك" المخصصة لاقتناء قسيمة السيارات عن بعد.

وجاء ذلك بهدف "تحسين نوعية الخدمة المقدمة وتسهيل الحصول على قسيمة السيارات، وأضاف البيان: "ستطلق المديرية العامة للضرائب غدا الأربعاء، منصةً رقميةً تحمل اسم (قسيمتك) مخصصة لاقتناء هذه القسيمة عن بعد، باستخدام بطاقة الدفع ما بين البنوك أو البطاقة الذهبية، متاحة بشكل دائم 7/7 أيام و 24/24 سا."



هذه توضيحات وزارة المالية بشأن رواتب مارس

قدمت وزارة المالية، أول أمس، توضيحات بخصوص قرارها المتعلق بدفع رواتب الموظفين العموميين في المؤسسات والإدارات العمومية لشهر مارس 2025. حيث أشارت إلى أن هذا الإجراء يتم اتخاذه عادة في بداية كل سنة في انتظار استكمال الوثائق الخاصة بالميزانية، لاسيما الجداول الأصلية المحيطة

للموظفين المتقاضين للرواتب. وجاءت توضيحات الوزارة، بعد تناول بعض عناوين الصحف الوطنية قرار وزارة المالية، والذي يعتبر، حسبها، "إجراء يهدف إلى تسهيل تنفيذ هذا النوع من العمليات في بداية كل سنة مالية وبالتالي السماح بدفع رواتب الموظفين العموميين".



تعليمات جديدة حول اعتماد بنوك رقمية ومؤسسات مالية

نشر بنك الجزائر تعليمتين جديدتين تتعلقان باعتماد البنوك الرقمية وشروط ترخيص واعتماد البنوك والمؤسسات المالية، وذلك في إطار تطبيق إجراءات القانون النقدي والمصرفي 2023.

ووفقاً لما ورد في التعليمات التي وقعها محافظ بنك الجزائر، فإن التعليمات رقم 01-25 تتعلق بشروط ترخيص إنشاء واعتماد بنك ومؤسسة مالية، في حين تتناول التعليمات رقم 02 الشروط الخاصة بإنشاء واعتماد ونشاط البنوك الرقمية.

يتوجب على المعنيين الراغبين في إنشاء بنك رقمي تقديم طلب ترخيص إلى رئيس المجلس النقدي والمصرفي، مرفوقاً بملف يحتوي على نسختين، إحداهما رقمية. كما يجب أن يتضمن الملف عرضاً توضيحياً حول المشروع، يتضمن الرؤية والأهداف الإستراتيجية وأهم الدوافع لإنشائه.

BEA INTERNATIONALE AGRÉÉE PAR LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
Une banque algérienne pour la diaspora

Dans un monde où les échanges financiers et humains sont de plus en plus fluides, l'Algérie franchit une étape clé en développant son système bancaire à l'international. Avec l'ouverture prochaine de la Banque extérieure d'Algérie internationale (BEA Internationale) en France, le pays répond aux attentes de sa diaspora tout en consolidant son influence économique à l'étranger.

C'est le député des Algériens de l'étranger, M. Yagoubi, qui a annoncé la nouvelle après avoir reçu une réponse officielle du ministre des Finances. Dans un courrier, l'élu avait demandé des précisions sur les avancées concernant l'ouverture de banques et de comptes à distance pour les Algériens établis hors du pays. Le ministre a confirmé que

l'ouverture de comptes à distance via la signature électronique. Cette avancée majeure réduira les délais et évitera aux expatriés d'avoir à se déplacer en Algérie pour gérer leurs comptes.

Mais au-delà d'une simple expansion bancaire, la présence de la BEA internationale en France revêt plusieurs enjeux stratégiques. Il s'agit de

C'est le député des Algériens de l'étranger, M. Yagoubi, qui a annoncé la nouvelle après avoir reçu une réponse officielle du ministre des Finances.

l'implantation de la BEA internationale en France était une demande de longue date des expatriés, en particulier ceux vivant en Europe. Jusqu'à présent, ces derniers rencontraient de nombreuses difficultés pour ouvrir un compte en Algérie, effectuer des transferts d'argent ou accéder aux services financiers.

Grâce à l'apurement obtenu auprès de la Banque centrale européenne le 18 janvier 2025, la BEA internationale pourra pleinement opérer en France. Cinq agences sont prévues, avec des

renforcer les liens avec la diaspora en lui offrant des services adaptés et sécurisés, et de canaliser les transferts de fonds qui, jusqu'à présent, passaient en grande partie par les circuits informels. L'objectif est de favoriser un cadre légal et sécurisé, bénéfique pour l'économie nationale dans sa globalité, encourager l'investissement des émigrés en Algérie, notamment dans l'immobilier et l'entrepreneuriat, et ajouter un pan essentiel à la pré-



Photo : DTF

sence économique algérienne à l'international, en développant un réseau bancaire solide hors des frontières parce que, en fait, l'ouverture de la BEA internationale en France s'inscrit dans une stratégie plus large d'internationalisation du secteur bancaire algérien. Déjà en 2023, l'Algérie a entamé l'œuvre avec l'ouverture d'Algerian Union Bank en Mauritanie, suivie de Algerian Bank of Senegal la même année.

Avec ces initiatives, l'Algérie cherche à diversifier ses partenariats économiques et à renforcer l'inclu-

avancée majeure dans la modernisation et l'expansion du système bancaire algérien, en réponse aux

...le ministre des Finances a souligné que cette initiative s'inscrit dans un plan plus large de modernisation du secteur bancaire algérien...

son financière de sa diaspora. L'implantation de la BEA internationale en France marque ainsi une

besoins des expatriés et aux ambitions économiques du pays.

Azedine Maktour

services bancaires adaptés aux besoins de la diaspora. Cette dernière pourra désormais bénéficier de l'ouverture simplifiée de comptes (courants, épargne, placement) accessibles à distance, des transferts de fonds sécurisés vers l'Algérie pour soutenir les familles, investir ou financer des projets, le paiement des cotisations sociales des travailleurs algériens en France pour garantir leurs droits à la retraite en Algérie, accéder à des financements bancaires classiques et islamiques, notamment pour l'achat de biens immobiliers en Algérie, régler des crédits contractés en Algérie, évitant ainsi les complications administratives.

Dans sa réponse à l'élu à l'APN, le ministre des Finances a souligné que cette initiative s'inscrit dans un plan plus large de modernisation du secteur bancaire algérien, axé sur la numérisation et la simplification des démarches.

A ce titre, une convention a d'ailleurs été signée entre l'Association professionnelle des banques et des «établissements financiers (Abef) et l'Autonté gouvernementale de certification électronique, permettant l'ou-

À TRAVERS L'OUVERTURE DE CINQ AGENCES La BEA s'implante en France

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, revient sur le projet d'ouverture de succursales des banques publiques à l'étranger, notamment en France, pour soutenir la communauté algérienne résidant hors du pays. Saisi par le député des Algériens de France, Abdelouahab Yagoubi, le ministre Abdelkrim Bouzred a fait le point dans sa réponse sur le projet. Outre l'ouverture d'agences bancaires, le ministre des Finances a également fait état de mesures permettant aux expatriés algériens d'effectuer une multitude d'opérations à distance, y compris l'ouverture d'un compte bancaire. L'une des principales initiatives prises par les autorités dans le cadre de l'ouverture d'agences bancaires algériennes à l'étranger, notamment en France où réside une importante communauté algérienne, est la création de la Banque extérieure d'Algérie Internationale (BEA Internationale). «*La Banque extérieure d'Algérie Internationale (BEA Internationale) constitue l'une des principales initiatives dans ce domaine, compte tenu de l'importante diaspora algérienne en France*», affirme le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, à la question de l'élu au sujet du projet d'ouverture de succursales de la BEA en France et sur la possibilité d'ouvrir

des comptes bancaires dans des établissements bancaires algériens à distance, en utilisant exclusivement les moyens numériques, ainsi que la mise à disposition de services bancaires simplifiés. Le ministre précise que l'agrément de la BEA Internationale a été accordé par la Banque centrale européenne (BCE) le 16 janvier dernier et est entré en vigueur à compter de cette même date. Toutefois, le retard dans l'octroi de cet agrément est dû, selon lui, aux procédures longues et complexes liées à l'examen et au traitement du dossier par la BCE et la Banque centrale française, afin de s'assurer que la banque remplit toutes les conditions requises. Le premier argentier du pays a révélé que l'ouverture de cinq agences de la BEA Internationale est prévue en France.

COTISATION DES ÉMIGRÉS

Les banques algériennes s'efforcent, affirme le ministre dans sa réponse au député, de faciliter les procédures d'ouverture de tous types de comptes bancaires, permettant ainsi aux émigrés d'effectuer, dans les meilleures conditions, toutes les opérations bancaires nécessaires. Ces mesures incluent notamment «*l'ouverture de comptes bancaires*

de toutes sortes dont les compte courant, compte d'épargne, compte de placement...», «*le transfert des fonds de la communauté depuis leurs comptes à l'étranger vers leurs comptes en Algérie*», «*le transfert des pensions de retraite des émigrés via les banques*». Aussi, le transfert «*des cotisations des émigrés actifs à l'étranger vers la Caisse de sécurité sociale afin de bénéficier de la retraite*». Le ministre énumère également l'accès des membres de la diaspora à différentes formes de financement bancaire, qu'il soit classique ou islamique, notamment en matière de crédit immobilier et le paiement des mensualités des prêts contractés par les émigrés via les transferts bancaires. Ces transactions bancaires mises à la disposition de la communauté nationale à l'étranger visent, explique le ministre des Finances, à lui permettre d'effectuer diverses opérations d'épargne, d'ouvrir des comptes bancaires, d'accéder à des financements et de bénéficier de tous les services bancaires nécessaires en général. S'agissant de l'ouverture de comptes à distance, le membre du gouvernement a rappelé que des projets de numérisation ont été lancés «*afin d'élargir l'offre de services bancaires et de favoriser l'inclusion financière*».

Nabila Amir

L'emploi, l'agenda permanent

Les chiffres du chômage livrés par l'Office national des statistiques (ONS) présentent une opportunité de remettre en perspective les différents dispositifs mis en place pour favoriser la création d'emplois. C'est le moment idéal de dresser l'état des lieux, de mesurer le degré de mise en œuvre au niveau local des programmes tracés par les départements ministériels à l'effet de stimuler la dynamique économique, de lever le caractère endémique du chômage et de parvenir à son absorption.

Un des axes de travail privilégiés est la création de mini-zones d'activité à l'échelle communale. Ce programme fort ambitieux, répondant aux attentes de milliers de porteurs de projets, en majorité des jeunes, mérite une halte pour établir un premier bilan de la mise en application des orientations gouvernementales au niveau des collectivités locales.

La grande appréhension est d'assister à de nouvelles rencontres entre les walis et les autorités centrales, sans pouvoir noter un progrès significatif dans ce dossier aussi lancinant que stratégique, et que les objectifs de développement commandent de placer en priorité dans l'agenda des exécutifs locaux. De nombreux responsables des services déconcentrés de l'Etat consacrent beaucoup d'énergie et de temps pour assainir des situations antérieures,

notamment la récupération du foncier inexploité ou détourné de sa vocation, avant de le remettre à la disposition de nouveaux opérateurs sur la base de réels projets d'investissement. La réalisation de zones industrielles d'envergure est également engagée dans certaines collectivités territoriales avec parfois des procédures laborieuses dans la mobilisation des financements ainsi que la délimitation et la régularisation des terrains d'assiette.

L'aménagement de 142 mini-zones d'activité, avec une affectation budgétaire de 15 milliards de dinars, sur le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, annoncé l'année dernière, est le programme ayant le plus retenu l'attention de l'opinion publique très imprégnée de la tendance actuelle à la création de petites entreprises et de start-up.

La population à la recherche d'emploi, estimée à 1 759 000 personnes, selon les chiffres de l'ONS, représente un véritable réservoir de main-d'œuvre pour les entreprises, tous secteurs confondus. La problématique posée est, en fait, celle du niveau de qualification des demandeurs d'emploi. Le taux de chômage, situé à 12,7% par la même enquête, retomberait à des proportions moindres si la réforme de la formation professionnelle était menée à son terme. Le manque de main-d'œuvre qualifiée

entrave le fonctionnement optimal et l'expansion des secteurs à fort potentiel de création d'emplois, à l'image des travaux publics et de l'industrie. Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a engagé la réflexion et, conséquemment, les dispositifs pratiques pour «adapter la formation aux besoins du marché du travail». «300 000 nouvelles places pédagogiques ont été converties à la rentrée de février, en mettant en place une gestion moderne de l'offre de formation», intégrant une interopérabilité avec le ministère du Travail. Il est régulièrement rappelé que les taux de chômage les plus bas sont enregistrés dans les pays où l'enseignement professionnel rivalise avec les cursus supérieurs, réalisant des exploits dans l'innovation, le développement et le plein emploi.

Le défi de la qualité et de la modernisation de la gestion incombe également à d'autres protagonistes de la vie publique, en l'occurrence les élus locaux, pour soutenir la dynamique globale de la création d'activités. Un nouveau logiciel de gouvernance est formalisé dans les textes de loi relatifs aux collectivités locales, en cours de finalisation, fixant une mission d'acteurs du développement pour les responsables communaux et de wilaya.

D. T.

BANQUE D'ALGÉRIE

NOUVELLES INSTRUCTIONS SUR L'AGRÉMENT DES BANQUES DIGITALES

La Banque d'Algérie a publié deux instructions relatives à l'agrément des banques digitales, ainsi qu'aux conditions d'autorisation et d'agrément des banques et d'établissements financiers, et ce, dans le cadre de l'application des mesures de la loi monétaire et bancaire de 2023. Signées par le gouverneur de la Banque d'Algérie, il s'agit de l'instruction n° 01-25 relative aux conditions d'autorisation, de constitution et d'agrément de banque et d'établissements financiers, et de l'instruction n° 02 relative aux conditions spécifiques de constitution, d'agrément et d'activités de banque digitale. Pour ce qui est des banques digitales, le requérant doit adresser

la demande d'autorisation de constitution de ce type de banques au président du Conseil monétaire et bancaire, appuyée d'un dossier en deux exemplaires, dont un sous format numérique. Le dossier doit comprendre plusieurs documents, dont une présentation synthétique du projet comprenant un exposé de la vision et des objectifs stratégiques et la mise en évidence des principales motivations. Il s'agit aussi, selon l'instruction, du projet des statuts légaux, l'étude technico-économique relative au projet envisagé, une description succincte des dispositifs spécifiques prévus par la réglementation en vigueur, le dispositif de contrôle interne

et de gestion des risques et le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive (LCB-FT). Concernant l'autre instruction, qui porte sur les conditions d'autorisation de constitution et d'agrément de banque et d'établissement financier, elle détermine notamment les éléments d'information ainsi que les documents constitutifs du dossier, respectivement la demande d'autorisation de constitution de banque et d'établissement financier, d'ouverture de succursale de banque et d'établissement financier étranger et de la demande de leur agrément.

PAIEMENT DES SALAIRES

Le ministère des Finances apporte des précisions

Le ministère des Finances a apporté, avant-hier lundi dans un communiqué, des éclaircissements concernant sa décision du ministère relative au paiement des salaires des agents publics des institutions et administrations publiques au titre du mois de mars 2025. «Le ministère des Finances précise que cette mesure est habituellement prise au début de chaque année, dans l'attente de la finalisation des documents budgétaires et particulièrement les états matrices actualisés du personnel à rémunérer», souligne le communiqué, qui intervient après que «quelques titres de la presse nationale ont fait état de la décision du ministère des Finances».

ميناء وهران

الجمارك تحجز مواد غذائية مدعمة بصاد التهريب إلى إسبانيا

• حجز أعوان فرقة فحص المسافرين التابعة لمفتشية الأقسام للجمارك بوهران - ميناء، أثناء معالجة رحلة المغادرة باتجاه مدينة ألميريا الإسبانية، كمية معتبرة من المواد الغذائية المدعمة التي كانت معدة للتهريب. وتتمثل المحجوزات في عجائن غذائية وبقول جافة، علاوة على حلويات ومواد تدخل في صناعة الحلويات، بل وحتى مواد التنظيف. ح.ح



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

💡 Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉️ dc@mf.gov.dz

☎️ Poste: 2784

www.mf.gov.dz

@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger